

RAPPORT **ANNUEL** **2019-2020**

www.sadc-matane.qc.ca

La SADC, une équipe indispensable pour la réussite de vos projets !



Rapport annuel
2019
2020
www.sadc-matlane.qc.ca

SADC de la région de Matane
36^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Le 16 septembre 2020 à 7 h 30
via la plateforme ZOOM

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la 35^e assemblée générale annuelle tenue le 25 septembre 2019
4. Présentation et adoption du rapport annuel 2019-2020
 - 4.1 Mot du Président
 - 4.2 Rapport d'activités 2019-2020
 - 4.3 Présentation et adoption des états financiers annuels au 31 mars 2020
5. Ratification des actes des administrateurs
6. Élections des administrateurs :
 - 6.1 Secteur Commerces et services
 - 6.2 Secteur Forêt
 - 6.3 Secteur Agroalimentaire
7. Période de questions et échanges
8. Levée de l'assemblée.

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ
DE LA RÉGION DE MATANE INC.
PROCÈS-VERBAL
35e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Date : Le mercredi le 25 septembre 2019, à 17 h 30
Endroit : Centre d'art le Barchois, 200 rue du Barchois

Présences :

Alain Gagnon	France Caron	Lucie Dumas	Philippe Massé
Alexandre Marion	Frédéric Boucher	Lynn Francoeur	Pierre Aubert
André Coulombe	Ghislain Miousse	Madone Guénette	Régis Côté
Andrew Turcotte	Gilberte Thibault	Manon Tétreault	Rémi Massé
Anne Dupéré	Isabelle Gauthier	Marie Fortin	René Gauthier
Annie Fournier	Jacinthe Murray	Martin Finn	Richard Gagné
Annie Veillette	Jean Langelier	Martin Ratté	Robert Baronet
Benoit Levesque Beaulieu	Jean Levasseur	Mathieu Bouchard	Sabrina Dion
Bertrand Makon	Jean-François Côté	Mathieu Trépanier	Stéphane Quintin
Bruno Rioux	Jean-Paul Fortin	Michel Massé	Stéphanie Thibault
Caroline Ratté	Jean-Pierre Boutin	Michel Roy	Steve Coll
Catherine Matte	Jean-Roland Lebrun	Micheline Gauthier	Suzanne Isabel
Danielle Dufresne	Johanne Fortin	Nadia Reghai	Sylvie Caron
Denis Lévesque	Julie Bérubé	Nadia Tremblay	Thomas Thibault
Dominic Dunn	Julie Michaud	Nicole Lagaçé	Victor Groot
Eddy Métivier	Julien Coll	Normande Boulay	Yann Gonthier
Emery Béland	Kristina Michaud	Olivier Banville	
Éric Lefebvre	Luc Gendron	Patrick St-Gelais	
Fabio Ravelo	Luc Massicotte	Paul Gauthier	

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la 34e assemblée générale annuelle tenue le 19 septembre 2018
4. Présentation et adoption du rapport annuel 2018-2019
 - 4.1 Mot du Président
 - 4.2 Rapport d'activités 2018-2019
 - 4.3 Présentation et adoption des états financiers annuels au 31 mars 2019
5. Nomination des auditeurs pour les années financières 2019-2024
6. Ratification des actes des administrateurs
7. Élections des administrateurs :
 - 7.1 Secteur Formation
 - 7.2 Secteur Développement économique
 - 7.3 Secteur Jeunesse
 - 7.4 Secteur Tourisme, arts et culture
 - 7.5 Secteur Agroalimentaire
8. Période de questions et échanges
9. Levée de l'assemblée

1. **Mot de bienvenue du président**

Le président, monsieur Jean Levasseur, souhaite la bienvenue aux membres et aux invités. Les personnes présentes formant le quorum, l'assemblée est déclarée ouverte; il est 17 h 30.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président, monsieur Jean Levasseur, fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution AGA01-1819

Il est proposé par monsieur Andrew Turcotte d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. **Lecture et adoption du procès-verbal de la 34e assemblée générale annuelle tenue le 19 septembre 2018**

Le président, monsieur Jean Levasseur, avec l'accord de l'assemblée, fait une lecture abrégée des grandes lignes du procès-verbal de la 34e assemblée générale annuelle de la SADC de la région de Matane tenue le mercredi 19 septembre 2018.

Résolution AGA02-1819

Il est proposé par madame Stéphanie Thibault d'adopter le procès-verbal de la 34e assemblée générale annuelle de la SADC de la région de Matane tenue le mercredi 19 septembre 2018 tel que lu et présenté.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Présentation et adoption du rapport annuel 2018-2019

4.1 Mot du Président

Le président, monsieur Jean Levasseur, fait la lecture de son mot sur les activités de la SADC de la région de Matane pour l'année 2018-2019. Il invite ensuite la directrice générale, madame Annie Fournier à faire une petite présentation et rétrospective des 35 ans de la SADC de la région de Matane, tout juste avant la présentation du rapport d'activités.

4.2 Rapport d'activités 2018-2019

Madame Annie Fournier présente, accompagnée d'images projetées, une rétrospective des moments forts qui ont marqué les 35 ans de la SADC de la région de Matane. Elle invite ensuite toute l'équipe, soit monsieur Arthur Francoeur, monsieur Mathieu Bouchard, madame Nadia Tremblay, monsieur Luc Massicotte et finalement monsieur Steve Coll, à venir à tour de rôle présenter le rapport d'activités de la SADC pour l'année 2018-2019, s'étant terminée le 31 mars 2019.

Résolution AGA03-1819

Il est proposé par monsieur Rémi Massé d'adopter le rapport d'activités 2018-2019 de la SADC de la région de Matane tel que présenté.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4.3 Présentation et adoption des états financiers annuels au 31 mars 2019

Le président, monsieur Jean Levasseur, invite monsieur René Gauthier, CPA-CA chez Raymond Chabot Grant Thornton, à faire la présentation des états financiers de la SADC de la région de Matane au 31 mars 2019.

Monsieur René Gauthier présente les bilans du fonds d'administration, du fonds d'investissement et du fonds Stratégie Jeunesse pour l'exercice financier du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

Résolution AGA04-1819

Il est proposé par monsieur Jean-Roland Lebrun d'adopter les états financiers de la SADC de la région de Matane au 31 mars 2019 tels que présentés.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Nomination des auditeurs pour les années financières 2019-2024

Considérant que le mandat d'audit liant la SADC avec la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton prend fin cette année, le président, monsieur Jean Levasseur, demande une résolution afin de nommer des auditeurs pour les années 2019-2024, *soit la durée de l'actuelle de l'entente avec Développement économique Canada*. Il mentionne que la SADC peut aller en appel d'offres ou elle peut accepter des propositions provenant de l'assistance.

Résolution AGA04-1819

Il est proposé par monsieur Jean Langelier que la SADC de la région de Matane reconduise un mandat avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour les quatre prochaines années, soit 2019-2024.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Ratification des actes des administrateurs

Le président, monsieur Jean Levasseur, demande une proposition à l'assemblée afin de ratifier les actes des administrateurs pour l'année 2018-2019.

Résolution AGA06-1819

Il est proposé par monsieur Emery Béland de ratifier les actes des administrateurs de la SADC de la région de Matane pour l'exercice financier 2018-2019.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Nomination des auditeurs pour les années financières 2019-2024

Considérant que le mandat d'audit liant la SADC avec la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton prend fin cette année, le président, monsieur Jean Levasseur, demande une résolution afin de nommer des auditeurs pour les années 2019-2024, soit la durée de l'actuelle de l'entente avec **Développement économique Canada**. Il mentionne que la SADC peut aller en appel d'offres ou elle peut accepter des propositions provenant de l'assistance.

Résolution AGA04-1819

Il est proposé par monsieur Jean Langelier que la SADC de la région de Matane reconduise un mandat avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour les quatre prochaines années, soit 2019-2024.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Ratification des actes des administrateurs

Le président, monsieur Jean Levasseur, demande une proposition à l'assemblée afin de ratifier les actes des administrateurs pour l'année 2018-2019.

Résolution AGA06-1819

Il est proposé par monsieur Emery Béland de ratifier les actes des administrateurs de la SADC de la région de Matane pour l'exercice financier 2018-2019.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. Élections des administrateurs

Le président, monsieur Jean Levasseur, informe l'assemblée qu'il y a 5 secteurs pour lesquels des élections devaient être faites, soit les suivants : *Formation, Développement économique, Jeunesse, Tourisme, arts et culture et Agroalimentaire*. Conformément aux règlements généraux de la SADC de la région de Matane, l'avis public a été fait au moins 10 jours avant l'assemblée générale et les candidats intéressés à poser leurs candidatures devaient faire parvenir leurs bulletins aux bureaux de la SADC avant le 23 septembre 2019, à 12 h (midi).

Monsieur Levasseur profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil d'administration pour leur implication et présenter ceux présents à l'assemblée. Il informe ensuite l'assemblée qu'une seule candidature a été reçue pour 4 secteurs et aucune pour le 5e secteur. Un processus d'élection n'est donc pas nécessaire.

7.1 **Secteur Formation**

Pour le secteur Formation, la seule candidature reçue est celle de monsieur Alexandre Marion, poste pour lequel il était sortant; il est donc réélu par acclamation.

7.2 Secteur Développement économique

Pour le secteur Développement économique, la seule candidature reçue est celle de monsieur Jean-Paul Fortin, poste pour lequel il était sortant; il est donc réélu par acclamation.

7.3 Secteur Jeunesse

Pour le secteur Jeunesse, la seule candidature reçue est celle de monsieur Mathieu Sarrasin, poste pour lequel il était sortant; il est donc réélu par acclamation.

7.4 Secteur Tourisme, arts et culture

Pour le secteur Tourisme, arts et culture, la seule candidature reçue est celle de madame Madone Guénette; elle est donc élue par acclamation.

7.5 Secteur Agroalimentaire

Aucune candidature n'a été reçue pour ce poste.

Le président, monsieur Jean Levasseur, remercie et félicite madame Madone Guénette pour son élection ainsi que messieurs Alexandre Marion, Jean-Paul Fortin et Mathieu Sarrasin pour leurs réélections tout en demandant à l'assemblée une résolution afin d'officialiser l'entrée de l'élue et des réélus au sein du conseil d'administration.

Résolution AGA07-1819

Il est proposé par monsieur Yann Gonthier que la SADC de la région de Matane déclare madame Madone Guénette élue et messieurs Alexandre Marion, Jean-Paul Fortin et Mathieu Sarrasin réélus au sein de son conseil d'administration en date du 25 septembre 2020.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. Période de questions et échanges

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

9. Levée de l'assemblée

Madame Nadia Tremblay, adjointe à la direction et au développement, souligne que c'est le Chef Frédéric Boucher, propriétaire de Chef Fred Pouterie, qui a préparé les délicieuses bouchées aux saveurs locales qui seront offertes dans quelques minutes tout en présentant les producteurs et entreprises dont les produits ont été intégrés dans les bouchées.

Le président, monsieur Jean Levasseur remercie à nouveau les membres de l'assemblée pour leur présence et demande la levée de l'assemblée.

Résolution AGA08-1819

Il est proposé par monsieur Alain Gagnon que la levée de l'assemblée soit faite à 18 h 38.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Jean Levasseur
Président

Jean-Paul Fortin
Secrétaire-trésorier

SADC
de la région de
MATANE

MOT DU
Président

Monsieur
Jean
Levasseur

2019-2020

SADC
de la région de
MATANE

Rapport de la
directrice générale
2019
2020
www.sadc-matane.qc.ca



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Service de développement économique Ville de Matane

- Mandataire pour une **13^e** année !



Ville
de Matane

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SADC
de la région de
MATANE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Synergie  **MATANIE**

SADC
de la région de
MATANE

Résultats

Au 31 mars 2020

INDICATEURS	QUANTITÉ
ORGANISATIONS PARTICIPANTES	98
SYNERGIES RÉALISÉES	33
RÉDUCTION DE FLUX DE MATIÈRES	492 tonnes
GAZ À EFFET DE SERRE ÉVITÉS (tonnes de CO2)	249 tonnes
GAINS, INVESTISSEMENTS, SUBVENTIONS	439 000\$

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Synergie  **MATANIE**

LE SITE INDUSTRIALO-PORTUAIRE (SIP)



L'incubateur d'économie circulaire, une première au Québec!

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Synergie  **MATANIE**

LE SITE INDUSTRIALO-PORTUAIRE (SIP)

Proximité du port de mer et du service
de traversier-rail

Au cœur du pôle logistique intermodal
de l'Est-du-Québec

Superficie de 10 800 m²

Terrain industriel de 456 000 m²

Voie ferrée sur le site



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Synergie  **MATANIE**

LE SITE INDUSTRIALO-PORTUAIRE (SIP)

La vision du projet

Création d'opportunités
d'affaires et de richesse



Autonomie de la région
en production
alimentaire,
manufacturière et
énergétique



Un site carboneutre et un
exemple à reproduire



Verdissement, transport
actif et durable



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Synergie  **MATANIE**

RECYCLAGE DE PALES D'ÉOLIENNES DANS LE BÉTON



- **Dépôt du projet au Fonds Municipal Vert de la Fédération Canadienne des Municipalités (175 000 \$ sur 3 ans) et Dépôt au CRSNG de la phase 2 de l'étude de faisabilité du recyclage des pales d'éoliennes dans le béton (Budget: 531 000\$/3 ans, budget total: 900 000\$)**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Synergie  **MATANIE**

Le nouveau projet **Synergie Bas-St-Laurent**

Les partenaires du projet

**Ministère des
Affaires municipales
et de l'Habitation**

Québec 

(Programme du FARR – Fond d'appui
au rayonnement des régions)

Synergie
 **MATANIE**

Organisme porteur

Les huit SADC
du
Bas-St-Laurent

Réseau des
**SADC
+CAE**

 **CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT
BAS-SAINT-LAURENT**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Synergie  **MATANIE**

Les partenaires depuis les débuts :



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Synergie  MATANIE

Les partenaires depuis les débuts (suite) :



Les huit SADC
du
Bas-St-Laurent

Réseau des
SADC



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SADC
de la région de
MATANE

L'ALNT NUMÉRIQUE
DESJARDINS



Faits saillants

3 nouveaux incubés

(Néogam – EWEEGO – Cube noir)

Nouveau site web

Participation aux événements WAQ

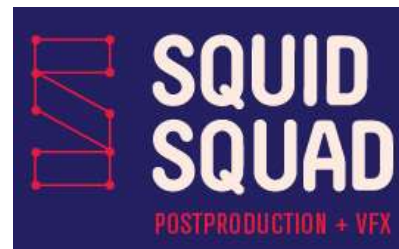
(Qc) et Startupfest (Mtl)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Présentations des incubés



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Secteur agroalimentaire

Collaborations avec la MRC



«Un vent de nature !»

Comité régional des produits forestiers non ligneux du BSL (PFNL-BSL) – Suite de la filière Noisette (comité de pilotage FARR) et lancement de la filière genévrier

Saveurs du Bas-Saint-Laurent



Marché public de La Matanie

Filière
des produits forestiers non ligneux
du Bas-Saint-Laurent

Table de concertation bioalimentaire du BSL



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ressources humaines et main d'œuvre

Comité emploi de La Matanie

5 à 7 de lancement et de réseautage

2^e édition des portes ouvertes chez les employeurs

Place aux Jeunes / Séjours exploratoires

Service d'accueil des nouveaux arrivants de La Matanie (SANAM)



LE COMITÉ EMPLOI DE LA MATANIE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Attractivité & activités socio-économiques

Comité du Centre ville de Matane

Matane éclaté 2019

Festival PHOS, 7^e édition



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Comité de suivi de la Stratégie de diversification économique
- Démarche d'attractivité de la MRC de La Matanie
- Entente culturelle Ville de Matane
- Zone IP de Matane
- L'énoncé de vision stratégique de la MRC de La Matanie
- Centre de Recherche en Intelligence Numérique (CDRIN)
- Regroupement des artistes et artisans (Am'art)
- Répertoire des terrains et bâtiments disponibles
- Administration portuaire du Hâvre de pêche de Matane
- Coalition urgence Port de Matane
- Et bien d'autres !

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

IMPLICATION :

Les membres de l'équipe de la SADC sont très impliqués dans plusieurs activités d'animation et de soutien à différents comités :

- Réseau des villes innovantes de l'Est-du-Québec
- C.A. – Société des traversiers du Québec (STQ)
- C.É. – CFPRO Matanie – Vallée & Foresterie
- Réseau des SADC du Québec
- C.A. – CDRIN
- C.A. – Saveurs du Bas-Saint-Laurent
- Comité régional Filières PFNL et cultures innovantes du BSL
- C.A. – Comité Centre-ville de Matane
- C.A. – Société de développement du Parc industriel et portuaire de Matane
- Différents autres comités de gestion dans des entreprises et organismes

AIDE AUX ENTREPRISES & AUX PROJETS COLLECTIFS

ACTIVITÉS	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017	2015-2016
Animation, concertation (nb de comités /activités)	78	69	73	68	60
Préparation de projets	53	64	74	64	90
Analyse de financement	15	18	18	15	21

INVESTISSEMENTS	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017	2015-2016
Fonds d'Investissement	422 000 \$	281 000 \$	551 000 \$	302 600 \$	430 500 \$
Fonds Stratégie jeunesse	173 000 \$	220 000 \$	88 000 \$	133 500 \$	157 200 \$
Soutien aux petites entreprises / Projets collectifs	109 214 \$	111 555 \$	119 658 \$	114 312 \$	92 924 \$
Total	704 214 \$	612 555 \$	758 658 \$	550 412 \$	680 624 \$

AIDE À L'ENTREPRISE

FINANCEMENT

Les interventions financières de la SADC ont permis de réaliser des projets d'entreprises pour un total de **2 662 946 \$**.

À l'origine, la SADC a été constituée avec un fonds d'investissement de **1 617 000 \$** par Développement Économique Canada. Au 31 mars 2020, les fonds d'investissement de la SADC totalisaient un actif évalué à **2 689 649 \$**. Malgré le fait que ces fonds soient du capital de développement, la SADC a réussi à faire croître sa capacité d'investissement dans le milieu. Un total de **13 294 323 \$** d'investissement a été réalisé dans la MRC de La Matanie depuis la création de la SADC, soit **8,22** fois son capital de départ.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration veut rester à l'écoute des besoins du milieu. L'implication de bénévoles au sein du conseil d'administration est essentielle afin d'avoir le pouls de la collectivité. La provenance des administrateurs de différents secteurs d'activités économiques favorise et alimente les discussions et influe sur les actions de la SADC. La direction et toute l'équipe tiennent à remercier chacun des administrateurs pour leur motivation, leur implication et leur contribution au développement de la région.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

↻ Jean Levasseur , président	Secteur Commerces et services
↻ Jérôme Landry , vice-président	Secteur Table des maires (MRC)
↻ Jean-Paul Fortin , secrétaire-trésorier	Secteur Développement économique
↻ Luc Gendron , administrateur-exécutif	Secteur Forêt
↻ Mathieu Sarrasin , administrateur-exécutif	Secteur Jeunesse
↻ Alexandre Marion , administrateur	Secteur Formation
↻ Madone Guénette , administratrice	Secteur Tourisme, arts et culture
↻ poste vacant	Secteur Agroalimentaire

MERCI À NOS PARTENAIRES DU MILIEU DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Développement économique Canada
- La Ville de Matane
- Emploi Québec
- La MRC de La Matanie
- FIDEL de La Matanie
- Le Ministère de l'Économie et de l'Innovation
- La Chambre de commerce de Matane
- Le Cégep de Matane
- Le Groupe Collegia
- Le CDRIN
- La Commission scolaire des Monts-et-Marées
- Toutes les municipalités du territoire
- Le Carrefour Jeunesse Emploi – région de Matane et Place aux Jeunes
- Service d'accueil des nouveaux arrivants de La Matanie (SANAM)
- Investissement Québec
- Tout nos autres partenaires

États financiers de la **SADC** au 31 mars 2020



Raymond Chabot
Grant Thornton

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Société d'Aide au Développement de la Collectivité
de la Région de Matane Inc.



Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Société d'Aide au Développement de la Collectivité de la Région de Matane Inc., (ci-après « l'organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2020

Fondement de l'opinion avec réserve

Lors de leur comptabilisation initiale, l'organisme n'a pas évalué à la juste valeur certains actifs financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 mars 2020 et 2019 n'ont pas été déterminées. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2020

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2020

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2020

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'article 5.1.1 i) ii) de l'entente de contribution intervenue le 25 juillet 2019 avec l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (ci-après « l'entente »), nous avons également la responsabilité d'exprimer une opinion sur la conformité des coûts aux modalités de l'entente. Pour exprimer cette opinion, nous avons utilisé les interprétations suivantes :

- Un coût a été considéré comme admissible lorsqu'il rencontre la définition de « coût de fonctionnement admissible » donnée à l'annexe 3 de l'entente.

La responsabilité de s'assurer de la conformité des coûts aux modalités de l'entente incombe à la direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces questions en nous fondant sur notre audit. Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

Nous avons relevé que la dépense d'amortissement de l'exercice au montant de 2 778 \$ n'est pas un coût admissible.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2020

À notre avis, à l'exception du problème décrit au paragraphe précédent, les coûts sont dans tous leurs aspects significatifs, conformes aux modalités de l'entente.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.*¹

Matane
Le 10 septembre 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n°A110699

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2020

Résultats

Fonds d'administration

	Fonction- nement	Stratégie jeunesse	Développement économique local (DEL)	Autres programmes	Total
Produits	\$	\$	\$	\$	\$
DEC-Programme de développement des collectivités	347 169				347 169
DEC-Programme Stratégie jeunesse		61 200			61 200
DEC-Développement économique local (DEL)			46 638		46 638
Autres produits	39 460			222 815	262 275
	386 629	61 200	46 638	222 815	717 282
Charges					
Dépenses de fonctionnement	386 629				386 629
Dépenses Stratégie jeunesse		61 200			61 200
Dépenses Développement économique local (DEL)			46 638		46 638
Autres charges				222 815	222 815
	386 629	61 200	46 638	222 815	717 282

**Excédent des produits par rapport aux
charges**

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2020

Résultats

	Fonds affectés			2020 Total	2019 Total
	Fonds d'investissement	Fonds Stratégie jeunesse	Total		
Produits	\$	\$	\$	\$	\$
DEC-Programme de développement des collectivités				347 169	340 362
DEC-Programme Stratégie jeunesse				61 200	60 000
DEC-Développement économique local (DEL)				46 638	
Autres produits	94 325	18 192	112 517	374 792	484 836
	94 325	18 192	112 517	829 799	885 198
Charges					
Dépenses de fonctionnement				386 629	380 797
Dépenses Stratégie jeunesse				61 200	60 000
Dépenses Développement économique local (DEL)				46 638	
Autres charges	30 144	9 462	34 909	262 421	368 130
	30 144	9 462	34 909	756 888	808 927
Excédent des produits par rapport aux charges	64 181	8 730	72 911	72 911	76 271

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2020

Évolution des soldes de fonds

					2020	2019
	Fonds d'administration				Fonds affectés	
	Investis en immobilisations	Investis en immobilisations	Fonds d'investissement	Fonds Stratégie Jeunesse	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	9 096	3 778	2 093 463	304 734	2 411 071	2 336 037
Excédent des produits par rapport aux charges			64 181	8 730	72 911	76 271
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 869)	(909)			(2 778)	(3 040)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	500	1 526			2 026	1 803
Solde à la fin	7 727	4 395	2 157 644	313 464	2 483 230	2 411 071

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2020

Flux de trésorerie

	2020	2019
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits par rapport aux charges	72 911	76 271
Éléments hors caisse		
Radiation de placements		11 781
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	17 734	(27 456)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	90 645	60 596
Activités d'investissement		
Dépôt à terme	385 302	(78 718)
Variation nette des placements temporaires	(279 135)	(20 075)
Placements	(582 076)	(323 000)
Encaissement de placements	320 409	424 595
Variation de la provision pour recouvrement douteux	1 879	(24 859)
Flux de trésorerie liées aux activités d'investissement	(153 621)	(22 057)
Activités de financement		
Emprunts à long terme		150 000
Remboursements d'emprunts à long terme	(59 844)	(59 621)
Apports reportés	20 504	5 320
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(39 340)	95 699
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(102 316)	134 238
Encaisse au début	372 362	238 124
Encaisse à la fin	270 046	372 362

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2020

Bilan

					2020	2019
		Fonds d'administration	Fonds d'investissement	Fonds Stratégie jeunesse	Total	Total
Actif		\$	\$	\$	\$	\$
Court terme						
Encaisse		186 496	38 991	44 559	270 046	372 362
Dépôts à terme			101 744		101 744	487 046
Placements Capital réseau SADC et CAE, au coût			881 960	150 131	1 032 091	752 956
Comptes clients et autres créances		126 133	1 430	255	127 818	123 133
Frais payés d'avance		726			726	2 525
Encaissements disponibles à court terme			346 731	112 523	459 254	307 929
		313 355	1 370 856	307 468	1 991 679	2 045 951
Long terme						
Placements			786 788	220 142	1 006 930	898 467
Immobilisations corporelles		7 727	4 395		12 122	12 874
		321 082	2 162 039	527 610	3 010 731	2 957 292

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2020

Bilan

				2020	2019
	Fonds d'administration	Fonds d'investissement	Fonds Stratégie jeunesse	Total	Total
Passif	\$	\$	\$	\$	\$
Court terme					
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	92 669			92 669	72 050
Apports reportés	220 686			220 686	200 182
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an			43 389	43 389	59 844
	313 355		43 389	356 744	332 076
Long terme					
Dettes à long terme			170 757	170 757	214 145
	313 355		214 146	527 501	546 221
Soldes de fonds					
Grevés d'affectation d'origine externe		2 157 644	313 464	2 471 108	2 398 197
Investis en immobilisations	7 727	4 395		12 122	12 874
	7 727	2 162 039	313 464	2 483 230	2 411 071
	321 082	2 162 039	527 610	3 010 731	2 957 292

États financiers
de la **SADC**
au 31 mars 2020



Raymond Chabot
Grant Thornton

Ratification des actes des administrateurs

Élection des administrateurs

Élection des administrateurs

3 postes en élection

1. Secteur Commerces et services : 1 candidature
2. Secteur Forêt : 1 candidature
3. Secteur Agroalimentaire : aucune candidature

Élection des administrateurs

1. Secteur Commerces et services :

Monsieur **Jérôme Belzile**, seul candidat, élu par acclamation

2. Secteur Forêt :

Monsieur **Luc Gendron**, administrateur sortant, réélu par acclamation

3. Secteur Agroalimentaire :

Poste vacant

La **SADC** de la région de Matane

**Une équipe indispensable
pour la réussite de vos projets !**

**Développement économique Canada pour les régions du Québec
appuie financièrement la SADC**



**Développement
économique Canada
pour les régions du Québec**

**Canada Economic
Development
for Quebec Regions**